



Département de la Haute-Vienne  
COMMUNIQUE DE PRESSE DU 26 NOVEMBRE 2019

## **Fermeture exceptionnelle de l'aire de covoiturage de Pierre-Bufferière**

L'aire de covoiturage de Pierre-Bufferière sera exceptionnellement fermée le mardi 3 décembre 2019. Celle-ci sera en effet utilisée pour permettre la livraison de la charpente des tennis couverts voisins.

Un fléchage sera mis en place pour indiquer aux automobilistes l'aire de remplacement, soit le parking du gymnase situé tout près.